



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU

PAYS DE MARTIGUES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Table des matières

I LE BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »	4
1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	5
1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »	5
1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES.....	5
1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »	6
1.3 LA SECTION D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »	7
1.3.1 LES RECETTES D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »	7
1.3.2 LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »	8
1.4 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »	9
1.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »	9
1.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »	10
1.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »	11
II LE BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »	13
2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	14
2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT6 ASSAINISSEMENT »	14
2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES.....	14
2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »	15
2.3 LA SECTION D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »	16
2.3.1 LES RECETTES D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT » ..	16
2.3.2 LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT » ..	17
2.4 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »	18
2.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »	18
2.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »	19

2.5 LES EPARGNES DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT	20
--	-----------

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Présentation succincte du budget

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution des dépenses s'élève à 38% et correspond à un total de mandats émis de 3 762 K€ ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à 58% et correspond à un total de titres émis de 3 181 K€ ;
 - Les dépenses réelles représentent 3 217 K€ et les recettes réelles 1 983 K€.
- ✓ En section de fonctionnement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à 70% et correspond à un total de mandats émis de 8 682 K€ ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à 107% et correspond à un total de titres émis de 10 803 K€ ;
 - Les dépenses réelles représentent 7 484 K€ et les recettes réelles 10 258 K€.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs s'établit à 23 371 K€.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	2 211 683,99	-	2 121 652,10	4 333 336,09
INVESTISSEMENT	4 054 009,55	-	581 058,70	3 472 950,85
TOTAL	6 265 693,54	-	1 540 593,40	7 806 286,94

Le budget 2021 enregistre un résultat global de clôture de 7 806 K€ :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : 4 333 K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 3 473 K€ ;

1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe du Territoire du Pays de Martigues Eau, le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	01 - Gestion de l'administration	540 K€	472 K€	0	30 K€	444 K€	15,54
	12 - Eau	32 232 K€	24 465 K€	0,00	2 957,99	21 507,46	8,27
	Total	32 772,00	24 937,89	0,00	2 988,38	23 370,77	8,34

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 32 772 k€, réparti sur deux programmes intitulés « Gestion de l'Administration » pour 540 k€ et « 12 Eau » pour 32 232 k€. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 23 370 k€.

Il n'y a pas eu de révision d'opération en 2021.

La durée de résorption est de **8,34 années**.

1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Le programme « Eau » représente la quasi-totalité (99%) du reste à financer. Il se compose des principales opérations suivantes :

- Restructuration des réseaux des quartiers de St-Pierre et St-Julien à Martigues (travaux prévus en 2022 et 2023) 5 162 k€
- Renouvellement des réseaux 3 353 k€
- Remplacement de la conduite d'adduction de Fanfarigoulle (travaux prévus de 2023 à 2025) 4 918 k€
- Remplacement du réservoir de St Mitre les remparts (travaux prévus en 2023 et 2024) 4 960 k€

1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget annexe du Territoire du Pays de Martigues Eau :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	3 750,00	228,23	79,21	0,00	3 521,772

- ✓ *Aucun recours à l'emprunt n'a été réalisé depuis l'exercice 2013.*
- ✓ *La prévision d'emprunt de 3 146 k€ prévue lors du vote du BP 2021 a été annulée lors du vote du BS, compte tenu des excédents cumulés disponibles.*
- ✓ *La tendance au désendettement constatée depuis plusieurs exercices devrait être inversée avec la réalisation progressive des opérations de travaux identifiés par le schéma Directeur. Celles-ci sont programmées à hauteur de 26 M€ sur la période 2022 à 2025.*
- ✓ *La dette actuelle est composée de 7 emprunts, tous à taux fixe (entre 3,5 et 4,8%) conclus entre 2009 et 2013 et courant jusqu'en 2031 pour le plus ancien.*

1.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	2 706,67	2 215,54	1 983,27	90%
Recettes d'équipement	441,61	2 215,54	1 983,27	90%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	441,61	2 065,54	1 942,03	94%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	0,00	-	n/a
23 - Immobilisation en cours	-	150,00	41,24	27%
Recettes financières	2 265,05	0,00	0,00	n/a
10- Dotations, fonds divers, réserves	2 265,05	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	1 243,92	3 678,43	1 198,02	33%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	2 246,88	-	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 243,92	1 431,55	1 198,02	84%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total recettes d'investissement	3 950,58	5 893,97	3 181,29	54%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 157,46	4 054,01	4 054,01	100%
Total des recettes d'investissement cumulées	6 108,05	9 947,98	7 235,30	73%

- ✓ Les recettes d'équipement 2021 s'élèvent à 1 983 k€, soit un taux d'exécution de 90% en nette progression par rapport aux deux précédents exercices (27% en 2020 et 62% en 2019). Elles correspondent à 98% à des aides obtenues auprès de l'Agence de l'Eau.
- ✓ La très forte progression des recettes d'équipement provient notamment d'une avance de 1 186 K€ liée au chantier de restructuration du réseau du quartier de St-Pierre financé dans le cadre du plan France Relance.

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	1 537,75	9 347,98	3 216,61	34%
Dépenses d'équipement	1 259,30	9 117,98	2 988,39	33%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	4 562,48	-	0%
Opérations d'équipement	1 259,30	4 555,50	2 988,39	66%
Dépenses financières	278,45	230,00	228,23	99%
16 - Emprunts et dettes assimilées	278,45	230,00	228,23	99%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	516,29	600,00	545,73	91%
040 - Opérations de transfert entre sections	516,29	600,00	545,73	91%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total dépenses d'investissement	2 054,04	9 947,98	3 762,34	38%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 054,04	9 947,98	3 762,34	38%

- ✓ Les investissements de l'exercice (dépenses d'équipements hors immobilisations en cours) s'élèvent à 2 988 k€, soit le double du montant des investissements moyens constatés sur les huit dernières années. Les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :

- rénovation des réseaux (dont quartier La Lèque à Port de Bouc 800 k€,
et rues Métairie et Bastide à Martigues 400 k€) 1 531 k€
- restructuration des réseaux des quartiers de St Julien et St Pierre à Martigues 938 k€

- ✓ Le taux d'exécution des dépenses d'équipement, même s'il est en nette progression par rapport aux deux précédents exercices (21% en 2020 et 31% en 2019), n'est que de 66 %. Cette sous-exécution provient principalement des opérations suivantes :

Crédits prévus non consommés

- rénovation des réseaux – retard sur divers chantier, dont St Jean Nord pour 349 k€ 469 k€
- retard dans les travaux de restructuration des réseaux des quartiers de St Julien et St Pierre à Martigues 312 K€
- travaux usines, réservoirs et surpresseurs 224 k€
- remplacement de l'adduction de Fanfarigoulle – offres infructueuses dans le cadre du marché de MOE 222 k€

1.4 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

1.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	7 638,17	9 518,01	10 257,63	108%	34%
Recettes de gestion courante	7 546,25	9 401,01	10 014,18	107%	33%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 452,95	9 371,00	9 966,41	106%	34%
74 - Dotations et participations	-	-	-	n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	40,66	30,01	41,10	137%	1%
013 - Atténuation des charges	52,63	-	6,67	n/a	-87%
Autres recettes de fonctionnement	91,93	117,00	243,44	208%	165%
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	91,93	117,00	243,44	208%	165%
Recettes d'ordre	516,29	600,00	545,73	91%	6%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	516,29	600,00	545,73	91%	6%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	8 154,46	10 118,01	10 803,36	107%	32%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 385,32	2 211,68	2 211,68	100%	-7%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	10 539,78	12 329,69	13 015,04	106%	23%

- ✓ En 2021, il n'y a pas eu d'augmentation de tarif du prix de l'eau.
- ✓ L'évolution des volumes d'eau facturés est présentée dans le tableau suivant :

Catégorie	2021	2020	Variation	%
domestique et besoins publics	4 820 788	4 915 202	-94 414	-1,9%
arrosage	389 121	437 491	-48 370	-11,1%
industriels	334 634	302 505	32 129	10,6%
hopitaux	64 812	70 686	-5 874	-8,3%
Total	5 609 355	5 725 884	-116 529	-2,0%

Source : EAU2

- ✓ Les recettes réelles 2021 s'élèvent à 10 257 k€, en hausse de 2 467 k€, soit +33% par rapport à 2020. Cette très forte progression provient principalement :
 - d'une sous-évaluation des rattachements de recettes fin 2020 impact estimé à 1 431 k€
 - hausse des rattachements de recettes 2021 par rapport à 2020 849 k€
 - d'une hausse de 100% de l'activité branchements 170 k€
- ✓ Les produits exceptionnels s'élèvent à 243 k€ et correspondent à 118 k€ de remboursement de TIFCE sur les factures d'électricité de 2018 et 2019 et à une écriture d'ordre de régularisation des rattachements de dépenses 2020 non utilisées pour 126 k€.

1.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

En k€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	7 084,18	8 651,26	7 483,69	87%	6%
Dépenses de gestion courante	6 977,81	8 493,57	7 375,58	87%	6%
011 - Charges à caractère général	3 183,14	3 532,95	2 910,73	82%	-9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 926,31	3 588,44	3 122,17	87%	7%
014 - Atténuations de produits	868,24	1 360,00	1 340,32	99%	54%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,12	12,18	2,36	19%	1833%
Autres dépenses de fonctionnement	106,37	157,69	108,11	69%	2%
66 - Charges financières	87,26	87,69	76,90	88%	-12%
67 - Charges exceptionnelles	19,11	70,00	31,21	45%	63%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 243,92	3 678,43	1 198,02	33%	-4%
023 - Virement à la section d'investissement	-	2 246,88	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 243,92	1 431,55	1 198,02	84%	-4%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	8 328,10	12 329,69	8 681,70	70%	4%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	8 328,10	12 329,69	8 681,70	70%	4%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 8 682 k€, soit un taux d'exécution de 86 % (hors virement à la section d'investissement), en nette progression par rapport aux deux précédents exercices (73% en 2020 et 78% en 2019).
- ✓ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 483 k€, en hausse de 400 k€, soit +6% par rapport à 2020. Cette hausse provient principalement de :
 - hausse de 7% des charges de personnel, liée à une légère hausse de 2% de l'effectif moyen (59,5 EPTP) et de 4% du salaire moyen 196 k€
 - hausse des redevances versées à l'agence de l'eau, liée à une absence de rattachement du solde en 2020 472 k€
 - baisse de 9% des charges à caractère général, dont - 272 k€
 - baisse des branchements à la suite de l'internalisation de l'activité en 2021 - 100 k€
 - baisse des achats d'eau - 270 k€
 - variation des autres postes + 98 k€

1.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget Eau.

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité en capital de la dette : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2019	CA 2020 corrigé	CA 2021 corrigé
Budget Annexe Eau	Recettes de gestion courante	9 415,67	8 977,25	8 583,18
	Dépenses de gestion courante	7 432,85	6 977,81	7 375,58
	Epargne de gestion courante (EBG)	1 982,82	1 999,43	1 207,60
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	21%	22%	14%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	9,42	91,93	243,44
	Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	85,27	16,60	28,89
	Résultat exceptionnel large	-75,85	75,33	214,55
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1 906,97	2 074,76	1 422,15
	Taux d'épargne de gestion	20%	23%	16%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	121,47	84,75	74,59
	Recettes réelles	9 425,09	9 069,17	8 826,63
	Dépenses réelles	7 639,59	7 079,16	7 479,07
	Epargne brute (EBE)	1 785,50	1 990,02	1 347,56
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	19%	22%	15%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 1651)	269,57	278,45	228,23
	Fonds de roulement (compte de gestion)	6 828,69	6 284,04	7 822,32
	Epargne nette (ENE)	1 515,93	1 711,57	1 119,33
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	16%	19%	13%

- ✓ Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont corrigés de la sous-évaluation des rattachements de recettes 2020.

- ✓ *Les taux d'épargnes corrigés diminuent sous le double effet d'une baisse de 4% des recettes d'exploitation et une hausse de 6% des dépenses d'exploitation.*
- ✓ Malgré cette baisse, le niveau d'épargne nette reste à un niveau satisfaisant et permettra de contribuer en partie à l'auto-financement du programme d'investissement.

II LE BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Présentation succincte du budget

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à 79% et correspond à un total de mandats émis de 3 181 K€ ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à 56% et correspond à un total de titres émis de 1 734 K€ ;
 - Les dépenses réelles représentent 2 466 K€ et les recettes réelles 560 K€.
- ✓ En section de fonctionnement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à 81% et correspond à un total de mandats émis de 5 763 K€ ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à 136% et correspond à un total de titres émis de 9 646 K€ ;
 - Les dépenses réelles représentent 4 589 K€ et les recettes réelles 8 057 K€.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs s'établit à 16 318 K€.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	1 290 859,73	416 997,00	3 008 587,16	3 882 449,89
INVESTISSEMENT	938 672,56		- 1 446 685,99	- 508 013,43
TOTAL	2 229 532,29	416 997,00	1 561 901,17	3 374 436,46

Le budget 2021 enregistre un résultat global de clôture de 3 374 K€ :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : 3 882 K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : - 508 K€ ;

2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT6 ASSAINISSEMENT »

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT6 – Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	01 - Gestion de l'administration	257 K€	44 K€	0,00	11,27	32,86	3,92
	11 - Assainissement	23 603 K€	18 309 K€	0,00	2 024,49	16 284,91	9,04
Total		23 860,00	18 353,52	0,00	2 035,75	16 317,77	9,02

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à un montant de 23 860 k€ réparti sur deux programmes intitulés « Gestion de l'Administration » pour 257 k€ et « Assainissement » pour 23 603 k€. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 16 318 k€.

Il n'y a pas eu de révision d'opération en 2021.

La durée de résorption du PPI est estimée à 9,02 années.

2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Le programme Assainissement représente la quasi intégralité (99 %) du total du reste à financer. Il correspond aux principales opérations suivantes :

- Travaux suite aux conclusions du SDA (dont restructuration du réseau poste Sud de Martigues pour 2 600 K€ et création d'un bassin d'orage pour la SETP pour 2 000 k€) 7 712 k€
- Création et renouvellement des réseaux eaux usées 4 540 k€
- Investissements à réaliser sur la STEP 1 942 k€

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget annexe du Territoire du Pays de Martigues Assainissement :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	6 718,50	430,57	120,12	0,00	6 287,93

- ✓ *Aucun recours à l'emprunt n'a été réalisé depuis l'exercice 2013.*
- ✓ *La prévision d'emprunt de 1 937 k€ prévue lors du vote du budget primitif 2021 a été annulée lors du vote de BS, compte tenu des excédents cumulés disponibles.*
- ✓ *La tendance au désendettement constatée depuis plusieurs exercices devrait être inversée avec la réalisation progressive des opérations de travaux identifiées par les schéma Directeur. Celles-ci sont programmées à hauteur de 15 M€ sur la période 2022 à 2025.*
- ✓ *La dette actuelle est composée de 9 emprunts, tous à taux fixe, conclus entre 2006 et 2013 et courant jusqu'en 2031 pour le plus ancien.*

2.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	1 024,35	1 184,33	559,88	47%	-45%
Recettes d'équipement	403,55	767,33	142,88	19%	-65%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	404 K€	737 K€	143 K€	19%	-65%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	0,00	-	n/a	n/a
23 - Immobilisation en cours	0	30 K€	0		n/a
Recettes financières	620,80	417,00	417,00	100%	-33%
10- Dotations, fonds divers, réserves	-	-	-	n/a	n/a
1068 - Autres réserves	621 K€	417 K€	417 K€		-33%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a	n/a
Recettes d'ordre	1 218,80	1 904,00	1 174,56	62%	-4%
021 - Virement de la section de fonctionnement		470 K€		0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 219 K€	1 434 K€	1 175 K€	82%	-4%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes d'investissement	2 243,16	3 088,33	1 734,44	56%	-23%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 258,79	939 K€	939 K€	100%	-25%
Total des recettes d'investissement cumulées	3 501,95	4 027,00	2 673,11	66%	-24%

- ✓ Les recettes d'équipement 2021 s'élèvent à 143 k€, soit un taux d'exécution de 19% en baisse par rapport à 2020 (37%). Elles correspondent uniquement à des aides obtenues auprès de l'Agence de l'Eau. Cette sous-exécution est liée principalement à des retards dans le suivi administratif des dossiers de subventions.
- ✓ Les recettes de subventions devraient donc nettement augmenter en 2022.

2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	1 872,05	3 277,00	2 466,32	75%	32%
Dépenses d'équipement	1 447,58	2 837,00	2 035,75	72%	41%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a	n/a
Opérations d'équipement	1 448 K€	2 837 K€	2 036 K€	72%	41%
Dépenses financières	424,47	440,00	430,57	98%	1%
16 - Emprunts et dettes assimilées	424 K€	440 K€	431 K€	98%	1%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	691,23	750,00	714,80	95%	3%
040 - Opérations de transfert entre sections	691 K€	750 K€	715 K€	95%	3%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses d'investissement	2 563,28	4 027,00	3 181,13	79%	24%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 563,28	4 027,00	3 181,13	79%	24%

- ✓ Les investissements de l'exercice s'élèvent à 2 036 k€. Les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :
 - création d'un nouveau poste de relevage à Martigues (ZAC Hôtel de ville) 936 k€
 - travaux de chemisage à Martigues et Port de Bouc 520 k€
 - création d'un nouveau poste de relevage à Martigues (Couronne vieille) 120 k€
- ✓ Le taux d'exécution des dépenses d'équipement est jugé satisfaisant (>70%) compte tenu des aléas de chantier et est surtout en net progression par rapport aux deux précédents exercices (39% en 2020 et 22% en 2019).
- ✓ La sous-exécution des dépenses d'équipement provient principalement de travaux ou achats non réalisés au niveau de la STEP.

2.4 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

2.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	4 567,51	5 466,50	8 057,14	147%	76%
Recettes de gestion courante	4 466,50	5 364,50	7 776,77	145%	74%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 376 K€	5 364 K€	7 732 K€	144%	77%
74 - Dotations et participations	27 K€	-	12 K€	n/a	-56%
75 - Autres produits de gestion courante	25 K€		29 K€	#DIV/0!	17%
013-Atténuation des charges	39 K€		3 K€	n/a	-92%
Autres recettes de fonctionnement	101,01	102,00	280,37	275%	178%
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	101 K€	102,00	280 K€	275%	178%
Recettes d'ordre	691,23	750,00	714,80	95%	3%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	691 K€	750 K€	715 K€	95%	3%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	5 258,74	6 216,50	8 771,94	141%	67%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 138 K€	874 K€	874 K€	100%	-23%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 396,80	7 090,36	9 645,81	136%	51%

- ✓ En 2021, le prix de l'assainissement au m3 a augmenté de 4% par rapport à l'année 2020. Concernant les volumes d'assainissement facturés, ils s'élèvent en 2021 à 4 301 543 m3, en hausse de 1,2%.
- ✓ Les recettes réelles 2021 s'élèvent à 8 057 k€, en hausse de 3 489 k€, soit +76% par rapport à 2020. Cette très forte progression provient principalement :
 - d'une sous-évaluation des rattachements de recettes fin 2020 impact estimé à 2 153 k€
 - hausse des rattachements de recettes 2021 par rapport à 2020 940 k€
 - d'une hausse de 106% de l'activité branchements et des PFAC encaissés 362 K€
- ✓ Les produits exceptionnels s'élèvent à 280 k€ et correspondent à 104 k€ de remboursement de TIFCE sur les factures d'électricité de 2018 et 2019 et à une écriture d'ordre de régularisation des rattachements de dépenses 2020 non utilisées pour 158 k€.

2.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	3 887,14	5 186,36	4 588,79	88%	18%
Dépenses de gestion courante	3 743,88	4 986,36	4 466,72	90%	19%
011 - Charges à caractère général	1 572 K€	2 183 K€	1 713 K€	78%	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 747 K€	2 089 K€	2 079 K€	100%	19%
014 - Atténuations de Produits	421 K€	700 K€	666 K€	95%	58%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 K€	14 K€	8 K€	59%	102%
Autres dépenses de fonctionnement	143,26	200,00	122,07	61%	-15%
66 - Charges financières	135 K€	130 K€	117 K€	90%	-13%
67 - Charges exceptionnelles	8 K€	70 K€	5 K€	7%	-46%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 218,80	1 904,00	1 174,56	62%	-4%
023 - Virement à la section d'investissement	-	470 K€	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 219 K€	1 434 K€	1 175 K€	82%	-4%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	5 105,94	7 090,36	5 763,36	81%	13%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	5 105,94	7 090,36	5 763,36	81%	13%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 5 763 k€, soit un taux d'exécution de 87 % (hors virement à la section d'investissement), en progression par rapport aux deux précédents exercices (77% en 2020 et 75% en 2019).
- ✓ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 589 k€, en hausse de 702 k€, soit +18% par rapport à 2020. Cette hausse provient principalement de :
 - hausse de 19% des charges de personnel, liée à une hausse de 15% de l'effectif moyen (42,2 EPTP) et de 3% du salaire moyen 332 k€
 - hausse des redevances versées à l'agence de l'eau, liée à une absence de rattachement du solde en 2020 245 k€
 - hausse de 9% des charges à caractère général, dont 141 k€
 - hausse des produits de traitements 65 k€
 - hausse de l'électricité 45 k€
 - variation des autres postes 31 k€

2.5 LES EPARGNES DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget Assainissement.

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité en capital de la dette : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2019	CA 2020 corrigé	CA 2021 corrigé
Budget Annexe Assainissement	Recettes de gestion courante	6 224,40	5 966,50	6 276,77
	Dépenses de gestion courante	4 340,96	3 743,88	4 466,72
	Epargne de gestion courante (EBG)	1 883,44	2 222,62	1 810,05
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	30%	37%	29%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	432,80	101,01	269,37
	Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	79,09	100,56	-14,38
	Résultat exceptionnel large	353,71	0,46	283,76
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2 237,15	2 223,07	2 093,80
	Taux d'épargne de gestion	34%	37%	32%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	175,37	153,90	120,12
	Recettes réelles	6 657,20	6 067,51	6 546,14
	Dépenses réelles	4 595,42	3 998,34	4 572,46
	Epargne brute (EBE)	2 061,78	2 069,17	1 973,68
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	31%	34%	30%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	411,16	424,47	430,57
	Fonds de roulement (compte de gestion)	3 039,13	2 248,50	3 390,77
	Epargne nette (ENE)	1 650,62	1 644,70	1 543,11
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	25%	27%	24%

✓ Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont corrigés de la sous-évaluation des rattachements de recettes 2020.

✓ Les taux d'épargnes corrigés diminuent légèrement sous l'effet d'une hausse de 19% des dépenses d'exploitation en partie compensée par la hausse de 5% des recettes d'exploitation.

- ✓ *Le niveau d'épargne nette (1,5 M€) reste à un niveau satisfaisant et permettra de contribuer en partie à l'auto-financement du programme d'investissement.*